

POLITIQUE TARIFAIRE FAMILIALE - INSCRIPTION

Année Scolaire 2022 / 2023

(uniquement pour les familles domiciliées à Segré-en-Anjou Bleu)

Service concerné par la Politique Tarifaire Familiale

Transport scolaire du 2nd degré



PARENTS :

Père		Mère	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
N° Tél.		N° Tél.	
Adresse postale		Adresse postale	
Adresse email		Adresse email	

ENFANTS (utilisant le transport scolaire) :

Nom	Prénom	Classe	Établissement(s) fréquenté(s)

QUOTIENT CAF (dossier recevable jusqu'à 1200)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations transmises. J'ai connaissance que les réductions indûment perçues devront être remboursées et que toute fausse déclaration est passible d'une amende de 75 000 € (article 441-2 du Code Pénal).

Signature

Cette feuille d'inscription doit être dûment complétée et transmise à la Mairie de SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU, accompagnée des documents suivants :

- notification CAF ou MSA mentionnant le dernier quotient familial (dans la limite de 1200),
- justificatif de paiement pour l'abonnement au service Aléop Scolaire,
- relevé d'identité bancaire.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ